



PAROISSE **SAINT-HONORÉ** D'EYLAU

64 bis, avenue Raymond Poincaré | 75116 PARIS

Tél. : 01 45 01 96 00 | Fax : 01 45 00 18 68

Mail : paroisse.saint.honore@wanadoo.fr

Site internet : www.paroisse-saint-honore.com

Dimanche 28 Juin 2020

Dimanche de la 13^{ème} semaine du temps ordinaire.

(Année A)

« Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi »

Voici une parole exigeante de la part de Jésus. Nous sommes dans un contexte de mission : le Christ envoie ses 12 apôtres. Leur mission est en réalité celle du Christ. Sans un attachement radical à lui, et même sans lui, il est impossible de la remplir. Jugez par vous-mêmes : prêcher l'évangile, chasser les démons, guérir les malades.

La vocation sacerdotale fournit une bonne illustration à cette parole. Il n'est pas rare que le choix de répondre à l'appel de Dieu s'oppose au désir des parents de celui qui est appelé. Il faut souhaiter que cette opposition se résorbe et que la famille comprenne comme une grâce aussi pour elle-même le choix que le Seigneur fait de l'un de ses membres pour la mission. Mais le choix du mariage peut aussi illustrer cette parole du Christ. On peut en effet entendre en elle un écho de celle de Dieu, c'est-à-dire de son Père, qui déclare : « A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme ».

Ce samedi, ils sont sept prêtres ordonnés pour Paris. Nous accueillerons l'un d'entre eux à la rentrée : Guillaume Radenac. Il succède au P. François-Xavier Desgrange qui part à Aubervilliers. Il s'occupera donc parmi nous de l'aumônerie de Janson et du Groupe Saint-Louis, il assurera quelques services pour la paroisse.

Guillaume a connu 7 ans de formation. En premier lieu, une année de fondation spirituelle, une manière symboliquement forte de mettre au fondement de tout, la vie spirituelle. Nul ne peut être prêtre et le demeurer sans un cœur à cœur régulier avec le Christ. Ensuite, la formation s'est déployée dans le domaine intellectuel et pastoral. La formation humaine, quant à elle, a accompagné toutes ces années. A ce parcours général se sont ajoutées pour Guillaume quelques expériences à l'étranger : un premier cycle en Belgique ; au cours de sa formation en théologie, une année de stage au Cameroun et, pour finir, un semestre en Israël. Ce long temps de formation a été aussi un temps de discernement pour le candidat et pour les formateurs, qui ont eu à se déterminer face à l'archevêque à son sujet.

Ordonné, il est prêtre désormais. Néanmoins les trois premières années de ministère sont aussi des années d'apprentissage. Les différentes communautés chrétiennes qui accueillent des séminaristes, ont eu leur rôle dans la formation. Notre paroisse St Honoré d'Eylau a celui de l'accompagner dans ses premiers pas de prêtre.

Réjouissons-nous de cette responsabilité qui nous est donnée et tâchons d'être attentifs à l'appel de Dieu, surtout s'il concerne l'un de nos enfants.

P. Michel Gueguen

Bulletin N° 44

Année Sainte Geneviève



En 2020, nous fêtons le 1600^{ème} anniversaire de la naissance de sainte Geneviève. Sainte Geneviève est la patronne de la ville de Paris.

Lecture du livre des Rois

2R 4,8-11. 14-16a

Un jour, le prophète Élisée passait à Sunam ; une femme riche de ce pays insista pour qu'il vienne manger chez elle. Depuis, chaque fois qu'il passait par là, il allait manger chez elle. Elle dit à son mari : « Écoute, je sais que celui qui s'arrête toujours chez nous est un saint homme de Dieu. Faisons-lui une petite chambre sur la terrasse ; nous y mettrons un lit, une table, un siège et une lampe, et quand il viendra chez nous, il pourra s'y retirer. » Le jour où il revint, il se retira dans cette chambre pour y coucher. Puis il dit à son serviteur : « Que peut-on faire pour cette femme ? » Le serviteur répondit : « Hélas, elle n'a pas de fils, et son mari est âgé. » Élisée lui dit : « Appelle-la. » Le serviteur l'appela et elle se présenta à la porte. Élisée lui dit : « À cette même époque, au temps fixé pour la naissance, tu tiendras un fils dans tes bras. »

Psaume 88

J'ai fait une alliance avec mon serviteur : j'établirai son trône à jamais !

L'amour du Seigneur, sans fin je le chante ;
Ta fidélité, je l'annonce d'âge en âge.

Je le dis : C'est un amour bâti pour toujours ;
Ta fidélité est plus stable que les cieux.

Heureux le peuple qui connaît l'ovation !
Seigneur, il marche à la lumière de ta face ;

Tout le jour, à ton nom il danse de joie,
Fier de ton juste pouvoir.

Tu es sa force éclatante ;
Ta grâce accroît notre vigueur.

Oui, notre roi est au Seigneur ;
Notre bouclier, au Dieu saint d'Israël.

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Romains

Rm 6,3-4.8-11

Frères, ne le savez-vous pas ? Nous tous qui par le baptême avons été unis au Christ Jésus, c'est à sa mort que nous avons été unis par le baptême. Si donc, par le baptême qui nous unit à sa mort, nous avons été mis au tombeau avec lui, c'est pour que nous menions une vie nouvelle, nous aussi, comme le Christ qui, par la toute-puissance du Père, est ressuscité d'entre les morts. Et si nous sommes passés par la mort avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui. Nous le savons en effet : ressuscité d'entre les morts, le Christ ne meurt plus ; la mort n'a plus de pouvoir sur lui. Car lui qui est mort, c'est au péché qu'il est mort une fois pour toutes ; lui qui est vivant, c'est pour Dieu qu'il est vivant. De même, vous aussi, pensez que vous êtes morts au péché, mais vivants pour Dieu en Jésus Christ.

Evangile de Jésus Christ selon saint Matthieu

Mt 10,37-42

En ce temps-là, Jésus disait à ses Apôtres : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi. Qui a trouvé sa vie la perdra ; qui a perdu sa vie à cause de moi la trouvera. Qui vous accueille m'accueille ; et qui m'accueille accueille Celui qui m'a envoyé. Qui accueille un prophète en sa qualité de prophète recevra une récompense de prophète ; qui accueille un homme juste en sa qualité de juste recevra une récompense de juste. Et celui qui donnera à boire, même un simple verre d'eau fraîche, à l'un de ces petits en sa qualité de disciple, amen, je vous le dis : non, il ne perdra pas sa récompense. »

Denier de l'Eglise

Un grand merci aux paroissiens qui ont répondu à notre appel du mois de février dernier.

Avec le confinement et ses suites, les « recettes » de l'Eglise ont fondu.

Merci à ceux d'entre vous qui pourront nous aider à surmonter cette période.

Vous pouvez adresser votre participation par chèque à l'ordre de « Saint Honoré d'Eylau A. D. P. »

64bis av. R. Poincaré - 75116 Paris.

Vous pouvez faire un don en ligne en allant sur le site internet de la paroisse :

www.paroisse-saint-honore.com

et également sur le site :

<https://denier.paris.catholique.fr/> **D'avance merci !**

Quête

Vous pouvez nous aider par la quête en ligne :

paris.catholique.fr/-la-quete-dominicale

Mesures sanitaires pour les messes du dimanche :

- Chacun doit venir avec un masque. Si vous n'en avez pas, des masques sont disponibles à l'entrée de l'église.
- Vous trouverez également à l'entrée de l'église des pompes à gel hydro-alcoolique.
- Des feuilles de chants vous seront distribuées que vous emporterez avec vous.
- Enfin vous prendrez place aux sièges indiqués.

Agenda paroissial

Lundi 29 Juin – Saint Pierre et Saint Paul, apôtres.

- 18 h 45, messe solennelle à l'église.

Mardi 30 Juin – Les Saints premiers martyrs de l'Eglise de Rome.



14 h - 16 h, **Entraide informatique.** Des bénévoles de la Conférence Saint Vincent de Paul de St Honoré sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches sur internet, **uniquement par téléphone au 07 66 85 70 86.**

Horaires d'été 2020 :

Du Mercredi 1^{er} Juillet (au matin) au Dimanche 1^{er} Septembre (matin) :

A partir du 1^e Juillet, la chapelle Ste Thérèse est ouverte ainsi que l'accès par le 71bis rue Boissière.

Messes en semaine (chapelle Sainte Thérèse)

Tous les jours 8 h 00

Tous les jours, sauf samedi 18 h 45

Messes dominicales : Samedi (messe anticipée) . 18 h 30

..... 9 h 30 (*Eglise Place Victor Hugo*)

..... 11 h 00

..... 18 h 30

Pendant les vacances scolaires, **il n'y a pas d'adoration** les mercredis soir.

Vendredi 3 Juillet – Saint Thomas, Apôtre.

Samedi 4 Juillet – Sainte Elisabeth, reine du Portugal, † 1336.

Dimanche 5 Juillet – Dimanche de la 14^{ème} semaine du temps ordinaire.

Carnet paroissial :

Baptêmes : Yoann COURPOTIN, Iris GAPP, Raphaël ORIOU VILLELLA, Clément CRÉPIN, Matteo et Luca Van HESEWUK, Pia, Léonie et Joséphine MORANA, Lily PONNAMWILAGE DON, Gabriel MION.

Obsèques : Monique COUTEAUX, Jean-Paul CASTAIGNE.



Venez acheter des livres pour l'été



Une vente de livres d'occasion est organisée pour soutenir les activités d'évangélisation des adolescents de l'aumônerie Janson de Saily le **dimanche 28 Juin de 10 h à 18 h** au 27, rue Decamps. Vous pouvez aussi déposer livres, dvd, cd, bandes dessinées dès aujourd'hui. Merci de votre aide. Contact Père François-Xavier Desgrange 07 85 79 13 37

NE JETEZ PAS vos petits objets. (vaisselle, sacs, bijoux, objets de décoration etc.) ! L'aumônerie de Janson sera ravie de les récupérer pour son stand brocante des journées d'amitié!

La Maison Saint Ho



Ouverture du Centre de loisirs LA MAISON SAINT HO : du lundi 28 Juin au vendredi 3 Juillet de 9h00 à 18h30. Activités : bricolage, sorties, jeux d'intérieur et d'extérieur, temps spirituel. Ouvert à tous les enfants de 6 à 10 ans, 180 € la semaine. Déjeuner apporté par les enfants, goûter fourni par l'association. Inscrivez-vous vite ! Places limitées. Contact Arthur Belo : 06 99 11 71 68

lamaisonsaintho@gmail.com

Les inscriptions sont ouvertes pour l'année 2020/2021

Centre de loisirs : le mercredi ; Aide aux devoirs : lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Contact : Hélène de la Messelière 06 83 43 65 26



Inscriptions au catéchisme



Mercredi 9 septembre de 14 h à 20h, salle Point d'Ho, 64bis avenue Raymond Poincaré.
Contact : ktsaintho@gmail.com

**Première séance du catéchisme :
Mercredi 16 Septembre**

